NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8210114 - Basse Ardèche

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR8210114

1.3 Appellation du site

Basse Ardèche

1.4 Date de compilation

31/01/1999

1.5 Date d'actualisation

23/08/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037345547

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,47472°

Latitude : 44,43528°

2.2 Superficie totale

6059 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
30	Gard	7 %
07	Ardèche	93 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
30005	AIGUEZE
07034	BIDON
30124	GARN
07099	GRAS
07113	LABASTIDE-DE-VIRAC
07126	LAGORCE
07264	SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
07268	SAINT-MARTIN-D'ARDECHE
07273	SAINT-MAURICE-D'IBIE
07291	SAINT-REMEZE
07304	SALAVAS
07330	VALLON-PONT-D'ARC

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A026	*Egretta garzetta*	c			i	P	DD	D			
B	A072	*Pernis apivorus*	r	1	3	p	P	M	C	B	C	B
B	A073	*Milvus migrans*	r	1	5	p	P	G	C	C	C	B
B	A073	*Milvus migrans*	c	30	50	i	P	M	D			
B	A074	*Milvus milvus*	c			i	P	DD	D			
B	A076	*Gypaetus barbatus*	c	0	1	i	V	G	C	B	C	B
B	A077	*Neophron percnopterus*	r	3	4	p	P	G	B	B	B	B
B	A078	*Gyps fulvus*	c			i	P	DD	D			
B	A079	*Aegypius monachus*	c			i	P	DD	D			

B	A080	*Circaetus gallicus*	r	10	15	p	P	G	C	B	C	B
B	A080	*Circaetus gallicus*	c	5	10	i	P	M	C	B	C	C
B	A081	*Circus aeruginosus*	c			i	P	DD	D			
B	A082	*Circus cyaneus*	c			i	P	DD	D			
B	A094	*Pandion haliaetus*	c			i	P	DD	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	p	5	6	p	P	G	C	B	C	B
B	A215	*Bubo bubo*	p	4	7	p	P	M	C	B	C	B
B	A224	*Caprimulgus europaeus*	r	5	5	p	P	M	C	B	C	B
B	A229	*Alcedo atthis*	p	3	6	p	P	M	C	B	C	B
B	A246	*Lullula arborea*	r	10	15	p	P	M	C	B	C	B
B	A255	*Anthus campestris*	r	3	3	p	P	M	C	B	C	B
B	A302	*Sylvia undata*	p	5	20	p	P	M	C	B	C	B
B	A338	*Lanius collurio*	r	1	3	p	P	M	C	B	C	B
B	A707	*Aquila fasciata*	p	2	2	p	P	G	B	B	B	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Buteo buteo*			i	P						X
B		*Falco tinnunculus*			i	P						X
B		*Accipiter nisus*	10	12	p	P						X
B		*Streptopelia turtur*	48		p	P			X		X	
B		*Otus scops*			i	P						X
B		*Apus apus*			i	P			X		X	
B		*Apus melba*	170	250	p	P						X
B		*Jynx torquilla*	2	4	p	P						X
B		*Ptyonoprogne rupestris*			i	P			X		X	
B		*Tichodroma muraria*			i	P			X		X	
B		*Cinclus cinclus*	10	12	p	P			X		X	
B		*Phoenicurus phoenicurus*			i	P			X		X	
B		*Oenanthe hispanica*	1	5	p	P						X
B		*Monticola solitarius*	25	30	i	P			X		X	
B		*Sylvia hortensis*	10	15	p	P						X
B		*Lanius senator*	1	3	p	P						X
B		*Corvus monedula*			i	P			X			
B		*Corvus corax*	3	3	p	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	20 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	6 %
N16 : Forêts caducifoliées	13 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	47 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	10 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

La Basse Ardèche urgonienne forme un vaste plateau karstique de calcaire gris et blanc, homogène sur toute sa surface, d'une altitude moyenne de 300-400 m.
Les gorges et les plateaux environnants sont constitués de terrains sédimentaires, qui ont subi des phénomènes d'érosion très importants depuis plus de 20 millions d'années, ayant abouti à la création de gorges, méandres, vallées sèches, vallons perchés, grottes, avens, lapiaz...

Vulnérabilité
: - Vulnérabilité des couples de Vautour percnoptère et d'Aigle de Bonelli en limite nord de leur aire de répartition, du fait de l'isolement des populations et du très faible nombre de couples reproducteurs.
- Vulnérabilité par rapport aux activités présentes sur le site et notamment la forte fréquentation touristique et l'importance des activités sportives de pleine nature (randonnée, canoë -kayak, spéléologie, escalade, pêche, chasse
), qui peuvent entraîner un dérangement en période de nidification dans les secteurs sensibles (de falaises notamment).
- Risque de fermeture des milieux (lieu de chasse des rapaces) par abandon des pratiques agro-pastorales.

4.2 Qualité et importance

Soumise au climat méditerranéen, la Basse Ardèche est un vaste plateau calcaire, entrecoupé de profondes gorges creusées par la rivière Ardèche et ses affluents. Ces gorges ont une renommée internationale par les paysages grandioses qu'elles offrent et leur caractère sauvage, l'accès n'étant autorisé qu'à pied ou à l'aide d'embarcations légères.

Autrefois pâturée, la Basse Ardèche a connu une très forte déprise agricole qui a conduit à une importante fermeture du milieu naturel. Dans un souci de maintien d'espaces ouverts, territoires de chasse des rapaces, des opérations de débroussaillage et de réintroduction d'élevages bovins et équins ont déjà été menées. Il est également envisagé de remettre des ovins sur ce site.

La Basse Ardèche est le site de nidification le plus septentrional en France, et le seul en Rhône-Alpes, pour l'Aigle de Bonelli. Le Vautour percnoptère, autre espèce menacée, s'y reproduit à nouveau avec succès depuis 2004 (un couple et un jeune à l'envol).
Cette zone apparaît par ailleurs propice à une réinstallation d'autres espèces de rapaces, régulièrement observées, notamment celles qui empruntent cette voie lors de transit entre les Alpes et le Massif Central. Le Faucon pèlerin par exemple s'est récemment réinstallé dans ces gorges particulièrement favorables aux rapaces.
Parmi les autres espèces de rapaces qui se reproduisent sur le site, on peut citer le Circaète Jean-le-Blanc, le Grand-duc d'Europe et le Milan noir.
D'autres rapaces ne sont observés qu'en migration comme le Milan royal, 3 espèces de Busards ou le Balbuzard pêcheur.

D'autres espèces nichent sur le site : Engoulevent d'Europe, Alouette lulu, Pipit rousseline, Fauvette pitchou, Traquet oreillard, Pie-grièche à tête rousse... mais leurs effectifs sont souvent mal connus.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	F03.01	Chasse		I
H	G01.01	Sports nautiques		I
H	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	B	Sylviculture et opérations forestières		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	G01.05	Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon		I
L	H06.01	Nuisance et pollution sonores		O
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	G02.08	Camping, caravanes		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	71 %
Domaine communal	20 %
Domaine de l'état	9 %

4.5 Documentation

- Mari S., 1998 - Document d'objectifs du site FR8201654 " Basse Ardèche urgonienne ", validé le 15 janvier 1998. SIGARN
- Mure M., 1990 - Premier recensement de l'avifaune nicheuse rupestre de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche. CORA 07

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	18 %
32	Site classé selon la loi de 1930	17 %
36	Réserve naturelle nationale	29 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	53 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit GORGES DE L'ARDECHE	*	18%
32	Site classé PONT D'ARC ET SES ABORDS	+	17%
32	Site classé GROTTES DE SAINT-MARCEL	+	0%
36	Gorges de l'Ardèche	+	29%
38	Massif de la dent de Rez	+	53%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Adresse : Le village 07700 Saint-Remèze

Courriel : info@gorgesdelardeche.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8210114
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/I_IFD_REFDOC_0151731/2014-document-

d-objectifs-natura-2000-basse-ardeche-urgonienne-fr8201654-fr8210114

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

- Plan de gestion de la Réserve naturelle nationale des gorges de l'Ardèche
- APPB de la Dent de Rez
- Document d'objectifs du site FR8201654 " Basse Ardèche urgonienne " validé par le Comité de pilotage local le 15/01/1998 : ce document traite de la directive Habitats, mais également de la directive Oiseaux.